

communes de l'immeuble B et du sol.

Un règlement de copropriété contenant état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître RENUCCI, notaire à Marseille, le 24 juillet 1964, dont une expédition a été publiée au Service de Publicité Foncière de Marseille 1, le 24 septembre 1964 sous les références volume 4026 n° 24.

#### OCCUPATION DU BIEN :

Les lieux sont occupés par le débiteur saisi.

#### PROCEDURE :

La présente vente aux enchères est poursuivie à LA REQUETE DU :

**CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD)**, SA à conseil d'administration au capital de 124.821.566 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 379 502 644, dont le siège social est 26/28, rue de Madrid, 75008 PARIS, venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE MEDITERRANEE (CIF MED) par suite de la réalisation de la fusion au 1er décembre 2015 par voie d'absorption de la société CIF MED, laquelle venait elle-même aux droits de la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE MEDITERRANEE (RCS Marseille 391 799 764) par suite de la fusion absorption approuvée suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2009, prise en la personne de son représentant légal en

exercice.

#### CLAUSES ET CONDITIONS :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille où il peut être consulté.

Les frais exposés pour parvenir à la vente sont en sus du prix.

Les enchères ne peuvent avoir lieu que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal de Grande Instance de Marseille et la consignation entre ses mains d'un chèque de banque d'un montant de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros à l'ordre de Madame le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

#### RENSEIGNEMENTS :

**Pour tous renseignements s'adresser à :**

- Maître Grégoire LUGAGNE DELPON, Avocat associé de la SELARL NORDJURIS MARSEILLE, 10, boulevard Théodore-Thurner - 13006 MARSEILLE, Tél. : 04.84.25.50.90, [www.nordjuris.fr](http://www.nordjuris.fr).

- consulter le cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille, Palais Monthyon - 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et 13h30 à 16h30.

**Grégoire LUGAGNE DELPON**

#### SELARL NORDJURIS MARSEILLE Maître Grégoire LUGAGNE DELPON

10, boulevard Théodore-Thurner  
13006 MARSEILLE  
Tél. : 04.84.25.50.90

#### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

**UN APPARTEMENT DE TYPE 3 (lot n° 23)**, d'une superficie de 54,20 m<sup>2</sup>, au quatrième étage du bâtiment B et **UN CELLIER (lot n° 30)** au cinquième étage du bâtiment B dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété sis à MARSEILLE (13014), 11-13, boulevard Giraud, cadastré section 892 H n° 137 lieudit « 11 boulevard Giraud », pour une contenance de 6 a 51 ca.

**MISE A PRIX : 15.000 EUROS**  
**(quinze mille euros)**

**Visite fixée au lundi 3 septembre 2018 de 9 h à 10 h,**  
**par la SCP MAROT - CANIGGIA, huissiers de justice à Marseille.**

L'ADJUDICATION EST FIXEE AU **JEUDI 6 SEPTEMBRE 2018 à 9h30** du matin, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille, siégeant Palais Monthyon - Salle Borély, place Monthyon, 13006 MARSEILLE

#### DESIGNATION :

Dans un ensemble immobilier divisé en copropriété sis à MARSEILLE (13014), dans un ensemble en copropriété sis 11-13, boulevard Giraud, cadastré section 892 H n° 137 lieudit « 11 boulevard Giraud », pour une contenance de 6 a 51 ca :

**1/ Le lot n° 23 :** Un appartement de type 3 situé au quatrième étage du bâti-

ment B, à gauche en regardant la façade de l'immeuble, comprenant : une salle de séjour, deux chambres, une cuisine, une loggia, une salle de bains, un water-closet, un hall, un dressing et un balcon, Et les 43/1.000èmes indivis des parties communes de l'immeuble B et du sol.

**2/ Le lot n° 30 :** Un cellier au cinquième étage du bâtiment B portant le numéro 30, Et les 2/1.000èmes indivis des parties